

LA VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE DANS L'HABITAT INDIVIDUEL

renouveler l'air dans sa maison, une nécessité vitale :

- ▶ pour apporter un air neuf et pourvoir à nos besoins en oxygène
- ▶ pour évacuer l'air vicié contenant les odeurs et les polluants (CO₂)
- ▶ pour éliminer l'excès d'humidité (vapeur d'eau)

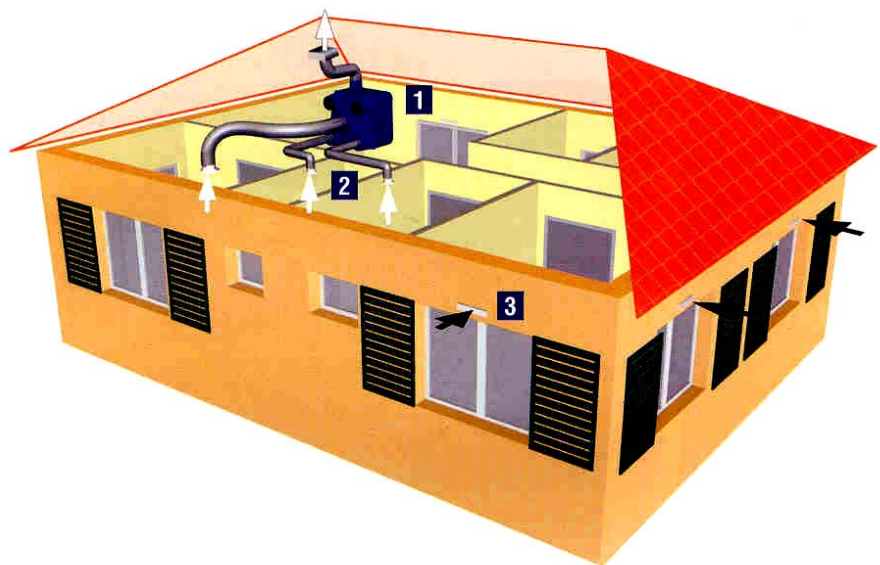
Dans le passé cette ventilation se faisait dans des logements par construction peu étanches ou possédant une ventilation dite naturelle (ouvertures en partie basse et haute des logements) totalement incontrôlable. Aujourd'hui l'amélioration de l'habitat, en terme d'isolation thermique et acoustique, contribue à un certain confinement. Il est donc indispensable, de mettre en place un système de **Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC)** afin de préserver la qualité de l'air, d'éliminer l'humidité et autres polluants, et de préserver le bâti.

Ce système de ventilation centralisé permettra :

- **d'assurer une qualité d'air suffisante au besoin de l'homme**
- **de préserver l'habitat**
- **de contrôler et de minimiser les déperditions thermiques par renouvellement d'air**

le principe

La Ventilation Mécanique Contrôlée simple flux,



La **VMC** simple flux repose sur le principe du balayage d'air de l'habitation.

L'introduction de l'air neuf est assurée par le biais d'entrées d'air **(3)** situées en menuiserie des pièces principales (séjour, salon et chambres).

Par la suite, cet air est extrait dans les pièces techniques (cuisine, salle de bains, wc) au moyen de bouches d'extraction **(2)**. Le groupe de ventilation **(1)** installé de façon centrale, assure l'extraction des débits aux bouches par le biais des gaines pvc.

une installation de vmc



les systèmes

La VMC peut être de type simple flux autoréglable : les débits extraits sont fixes et pré-définis selon l'arrêté de mars 1982.

La VMC peut être de type simple flux autoréglable – gaz : les débits extraits sont fixes et pré-définis selon l'arrêté de mars 1982 et les produits de combustion de la chaudière gaz à raccordement vmc sont extraits sur ce système de ventilation générale.

La VMC peut être de type simple flux hygroréglable : les débits extraits sont modulés automatiquement en fonction du taux d'humidité mesuré à la bouche. Ce système permet des économies d'énergie en adaptant la ventilation au plus juste.

La VMC peut être de type double flux autoréglable : ce système gère l'extraction des débits comme une VMC simple flux autoréglable tout en assurant une introduction dynamique d'air neuf, filtré et réchauffé grâce à un échangeur à plaques qui récupère les calories sur l'air extrait. De ce fait, il n'y a pas d'entrées d'air extérieur sur les ouvrants des menuiseries principales (séjour, salon et chambres).

efficacité de la VMC

La VMC est la seule solution qui permet :

- d' assurer une qualité et un renouvellement d'air suffisant
- d'éviter les courants d'air intempestifs (surventilation)
- de répartir la ventilation grâce à une extraction globale dans toutes les pièces (technique du balayage)
- de maîtriser les déperditions par renouvellement d'air et les consommations énergétiques grâce aux moteurs électriques à très faible consommation.

recommandations

La ventilation doit être permanente et nous recommandons de ne jamais arrêter le groupe de ventilation. L'habitation doit posséder des entrées d'air dans les pièces nobles (séjour, salon et chambres uniquement) et les portes intérieures doivent être détalonnées (passage en partie basse de 1 à 1,5 cm).